

## « Gardienne », « buteuse », « entraîneure » : une « question de vocabulaire », vraiment ?

Tribune parue dans Libération le 18 juin 2019

Tandis que les gens effrayés par « l'écriture inclusive » continuent de protester<sup>1</sup> (mais non l'Académie, qui n'en souffle mot dans son rapport du 28 février), l'un des principaux piliers de ladite écriture revient sur le devant de la scène avec la Coupe du monde : l'emploi des noms désignant des femmes.

Si l'on en juge par le remue-méninge déclenché à cette occasion, la cause de la « féminisation » n'est toujours pas (bien) entendue, malgré trente-cinq ans de lutte et d'activité législative. La fédération de foot continue ainsi d'employer des masculins pour *sélectionneur* et *entraîneur*, tandis qu'elle opte pour le faux féminin *défenseure*. *Libé* franchit le Rubicon pour ce dernier mot, adoptant *défenseuse*, mais non pour les deux précédents, que la rédaction a décidé d'écrire *sélectionneuse* et *entraîneuse* (et qu'elle prononce comment ?). *L'Équipe* hésite, utilisant parfois *défenseuse* et parfois *défenseure*.

L'occasion est pourtant belle de montrer qu'on a compris ce dont il est question, à savoir que nous ne rencontrons là aucun problème de vocabulaire, mais bien un problème d'idéologie : une difficulté à nous représenter les femmes dans les positions construites comme propres aux hommes, et à admettre qu'elles puissent les occuper. Les logiques morphologiques du français ne laissent en effet aucun doute quant aux mots qui conviennent : tout·e francophone sait les forger en une seconde. C'est pourquoi, pour la rédaction de *Libé*, il a paru « naturel de féminiser les postes des footballeuses ».

Les rares mots qui dérangent encore sont quant à eux soumis à rude épreuve. Pour la défense du territoire, la langue française a triomphé dès le premier match : il n'est plus question que de *défenseuses* – en tout cas dans les commentaires de TF1. Il faudra s'en souvenir la prochaine fois qu'une femme sera nommée *Défenseuse des droits*, ou appelée à défendre une loi, au lieu de laisser l'élitisme revenir au galop.

En revanche, *sélectionneuse* peine à s'imposer, malgré les demandes des footballeuses conscientes de l'impact des mots sur l'imaginaire – notamment celui des petites filles, qui continueront à comprendre que le sport est un univers masculin tant que les mots désignant les sportives ne seront pas normalement utilisés. C'est que sélectionner implique de *dominer* la situation, de *juger*, d'*élire*, de *décider*. Qu'est-ce qu'une femme ferait là ? Plus de moyen légal, de nos jours, de leur interdire de s'y avancer, mais qu'au moins elles s'habillent en homme, des pieds à la tête ! Surtout la tête. C'est là, et nulle part ailleurs, que ces connotations font des ravages.

Entraîner exige également de la *compétence*, du *jugement*, du *savoir-faire*, de la capacité à *diriger*, à susciter la confiance et l'adhésion, bref du *leadership*. Toutes choses a priori refusées aux femmes et accordées aux hommes, comme si la vie de tous les jours ne nous montrait pas que ces idées reçues sont des fadaises. Mais pour ce mot-là, il y a encore un autre argument : il aurait une connotation sexuelle. Ah, la belle raison ! À quand donc un reportage sur les entraîneuses d'aujourd'hui – et

---

<sup>1</sup> *Figarovox* du 22 mai, *Le Monde* du 29 mai.

leurs clients évidemment ? Qui doivent être nombreux parmi les journalistes de *Libé*, si l'on en croit l'unanimité que son rédacteur en chef semble avoir faite autour de lui. Un « enjeu générationnel », écrit Titiou Lecoq<sup>2</sup>. Un enjeu politique, surtout, car il est douteux que les gens saisis de pudeur soient tous octogénaires. En réalité, non seulement les jeunes et pas mal de femmes, mais les clubs sportifs et les lieux où l'on entraîne des animaux utilisent ce terme depuis des lustres. Mais surtout : n'est-il pas établi que les mots peuvent avoir différents sens, et que leur contexte les éclaire ? Qui verrait un tripot mal famé dans une phrase comme « *L'entraîneuse du FC Nantes menace de démissionner* » n'aurait assurément pas toute sa tête.

Enfin, il faut d'ores et déjà se préparer à parler des *vainqueuses*, qu'elles soient bleues ou non... À moins qu'on ne renoue avec la *vainqueresse* du Moyen-Âge, ou qu'on adopte la *victrice* proposée par les latinistes du XVI<sup>e</sup> siècle, à qui l'on doit tant de termes en *-trice* ? Dans tous les cas, le choix de *vainqueuse* signifierait qu'on est toujours pas prêt·es à admettre que des femmes puissent vaincre. Même si, en l'occurrence, il ne s'agit que de vaincre d'autres femmes !

Sur cette question comme sur toutes celles qui touchent au partage du pouvoir, on avance donc lentement – et jamais sans luttes. Nous avons fini par admettre « *la ministre* », parce que des femmes sont montées au créneau, en 1997, pour exiger qu'on cesse de les nommer au masculin. L'Académie elle-même, vingt bonnes années plus tard, l'a admis, quoique du bout de la plume. Les décideurs masculinistes s'accrocheront sans doute encore longtemps à ces usages d'un autre temps, tout en disant le combat « sans intérêt ». Les autres pourraient peut-être *penser, juger, choisir, décider, voire défendre* la langue française ?

Éliane Viennot\*

\* Dernier livre paru : *Le langage inclusif : pourquoi, comment*, éd. iXe, 2018.

---

<sup>2</sup> Slate x Titiou du 31 mai